

L'OBSERVATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

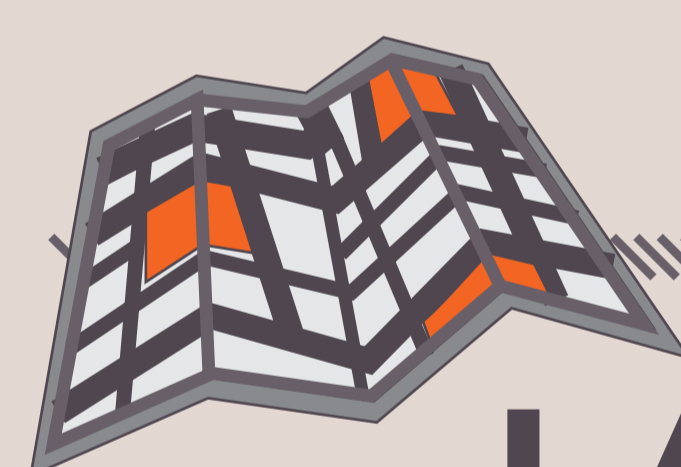
L'agence est centre de ressources et de conseils pour :

Analyser des données multithématiques sur un territoire (PLU, PLUi, SCoT, projet urbain, atlas territoriaux, politique de la ville, région, communes...);

Réaliser des études plus détaillées sur un thème précis (PLH, PDU, schéma d'aménagement, politique de la Ville, projet culturel et patrimonial...);

Animer, coordonner, alimenter des observatoires partenariaux (observatoire socio-urbain, observatoire de la mobilité, observatoire des effectifs scolaires, observatoire de l'habitat, observatoire d'agglomération, ...);

Utiliser des modèles pour anticiper l'avenir (projections démographiques et d'effectifs scolaires...).



LA CARTE & LE TERRITOIRE

Qu'elle soit plane ou en 3D, la carte, en tant qu'outil de représentation et d'aide à la décision, bénéficie d'un statut particulier dans l'observation et l'analyse des territoires. Elle en devient, dans la pratique et au sein de l'agence d'urbanisme, son instrument privilégié.

A ce jour, 3 types de cartes sont utilisés par l'AUDAB et permettent de représenter de manière pertinente les territoires :

- Les cartes d'inventaire : occupation du sol, réseaux de communication, limites administratives, bâti, équipements, projets... ;
- Les cartes statistiques ou analytiques : démographie, habitat, socio-économie, urbanisme, déplacements, environnement...
- Les cartes de synthèse : document d'orientations d'objectifs d'un schéma de cohérence territoriale, projet d'aménagement et de développement durable, enjeux du territoire d'un plan local d'urbanisme...

Ces cartes peuvent prendre la forme de schémas, illustrations 3D, animations...

QU'EST-CE QUE L'OBSERVATION ? POUR UNE AGENCE D'URBANISME

Depuis plus de 15 ans, l'observation territoriale et sectorielle et, à travers elle, la mise à disposition de données et d'analyses croisées, est un service majeur de l'agence à ses membres.

Ce service permet notamment de répondre à trois priorités :

1. recueillir, organiser, traiter, représenter, diffuser les données en développant des outils et savoir-faire innovants ;
2. capitaliser, mutualiser les données et les rendre accessibles ;
3. répondre aux transformations territoriales et sociétales pour aller vers une observation toujours plus stratégique et transversale.

La fonction Observation permet également la mise en œuvre d'une intelligence collective au service des membres de l'agence :

- en articulant entre-eux l'ensemble des données territoriales existantes ;
- en construisant des analyses partagées dans le recoupement et l'interprétation des données ;
- en disposant enfin d'une vision globale et partagée des territoires observés.

UN SYSTÈME D'INFORMATION TERRITORIAL À DISPOSITION DES PARTENAIRES

Le Système d'Information Territorial développé à l'AUDAB permet de capitaliser et suivre avec régularité l'information nécessaire à la connaissance des territoires.

Le centre de ressources couvre plusieurs thèmes à plusieurs échelles (du quartier à la région Bourgogne-Franche-Comté) :



Quartier des
Clairs-Soleils,
Besançon

